



## Charte d'utilisation du Hall d'Accueil de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg

Cette charte concerne :

1. l'utilisation du mobilier (12 fauteuils – 10 tablettes)
2. le respect des lieux et de la propreté
3. les règles de bonne conduite.

Le matériel mis à disposition des usagers dans le Hall d'Accueil par la Faculté de Chirurgie Dentaire, en janvier 2014, est soumis à la gestion de l'Amicale des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg (AAECDS).

A ce titre, le Doyen et le/la Président(e) de l'AAECDS, vous rappellent que :

1. ce lieu est destiné essentiellement aux étudiants en Chirurgie Dentaire et aux usagers de la Faculté
2. les heures de fréquentation prévues sont les heures d'ouverture de la Faculté
3. ce lieu et le mobilier doivent rester propres et en bon état.

Toute détérioration devra être signalée au Président(e) de l'Amicale, qui transmettra au Doyen et au Responsable des Services Administratifs.

L'Amicale se réserve le droit, pour assumer les éventuelles réparations du matériel détérioré anonymement, de faire participer l'ensemble des étudiants aux frais occasionnés.

Tout autre utilisation donnera lieu à la signature de la charte par l'organisateur de l'événement et engagera son demandeur vis-à-vis des étudiants et de la Faculté.

Le non-respect des règles d'utilisation entraînera le retrait immédiat du mobilier mis à disposition et l'interdiction d'utiliser ce lieu de convivialité.

**L'Amicale des Étudiants et l'ensemble de ses membres  
remercient la Faculté de Chirurgie Dentaire d'avoir bien voulu mettre  
cette zone de convivialité à leur disposition.**

Faculté de Chirurgie Dentaire

L'Amicale des Étudiants

Doyen

Président(e)

Je soussigné ..... reconnaît avoir pris connaissance de la Charte d'utilisation du Hall d'Accueil de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg et m'engage à en respecter les règles.

Strasbourg le .....

Signature